

LIVRET DES ÉTUDES

2020 - 2021

DÉPARTEMENT

SOCIOLOGIE

LICENCE



L'université est une chance, saisissons-la !



ash.univ-tours.fr

Année Universitaire 2020-2021

 SOMMAIRE

I- PRESENTATION DE LA FACULTE DES ARTS ET DES SCIENCES HUMAINES	5
II- PRESENTATION GENERALE DES ETUDES.....	6
A – LE DÉROULEMENT DE L’ANNÉE UNIVERSITAIRE.....	6
B - LE SYSTÈME L-M-D.....	6
B1- Les diplômes	6
B2- Le schéma type d’un diplôme de Licence	7
B3- Les Compétences, Engagement, Réflexions citoyennes et Pratiques (CERCIP)	7
B4- Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence	7
D- LE CERTIFICAT DE COMPÉTENCES EN LANGUES DE L’ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : CLES	9
E- LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE	9
F- LES CLES DE LA REUSSITE	9
III- LES ETUDES DE SOCIOLOGIE	10
A- PRÉSENTATION DE LA FILIÈRE SOCIOLOGIE.....	10
B- PRÉSENTATION DE LA LICENCE SOCIOLOGIE.....	11
B1- Modalités de contrôle des connaissances, d’évaluation et règles de passage de l’Université de Tours applicables aux étudiants de Licence	12
B2- Présentation de la Licence 1^{ère} Année (L1).....	17
B2.1- Maquette de L1 S1	17
B2.2- Descriptif des enseignements de L1 S1	17
B2.3- Modalités de contrôle des connaissances du L1 S1	19
B2.4- Maquette du L1 S2.....	20
B2.5- Descriptif des enseignements de L1 S2	21
B2.6- Modalités de contrôle des connaissances de L1 S2.....	22
B3- Présentation de la Licence 2^{ème} Année (L2)	23
B3.1- Maquette de L2 S3.....	23
B3.2- Descriptif des enseignements de L2 S3	23
B3.3- Modalités de contrôle des connaissances de L2 S3.....	25
B3.4- Maquette de L2 S4.....	26
B3.5- Descriptif des enseignements de L2 S4	27
B3.6- Modalités de contrôle des connaissances de L2 S4.....	28
B4- Présentation de la Licence 3^{ème} Année (L3).....	29
B4.1- Maquette de L3 S5.....	29
B4.2- Descriptif des enseignements de L3 S5	30
B4.3- Modalités de contrôle des connaissances de L3 S5.....	32
B4.4- Maquette de L3 S6.....	33
B4.5- Descriptif des enseignements de L3 S6	34
B4.6- Modalités de contrôle de connaissances de L3 S6	36

Calendrier universitaire 2020/2021

Semaine d'accueil des nouveaux étudiants (L1) Réunion de filières (L1, L2 et L3)	Du 1er au 4 septembre 2020
Début des cours	A partir du lundi 7 septembre 2020
Pause pédagogique	Du samedi 24 octobre au dimanche 1 novembre 2020
Examens (selon les filières)	Du 14 décembre 2020 au 15 janvier 2021
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 19 décembre 2020 au 3 janvier 2021
Début des cours du 2ème semestre	Le 18 janvier 2021
Délibérations du premier semestre	Du 8 février au 12 février 2021
Pauses pédagogiques	Du 27 février au 7 mars 2021 et du 24 avril au 2 mai 2021
Examens	Du 10 mai au 21 mai 2021
Délibérations du second semestre	Du 7 juin au 11 juin 2021
Examens de rattrapage	à partir du 21 juin 2021

I- PRESENTATION DE LA FACULTE DES ARTS ET DES SCIENCES HUMAINES

La faculté des arts et des sciences humaines est une unité de formation et de recherche (UFR) et est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur (le Doyen) assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de 8 départements : histoire, histoire de l'art, musique et musicologie, sociologie, philosophie, psychologie, sciences de l'éducation et le centre de formation des musiciens intervenants.

L'UFR Arts et sciences humaines accueille environ 4 800 étudiants sur les 28 000 que compte l'Université de Tours. Elle compte 200 enseignants chercheurs, 40 personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3, rue des Tanneurs B.P. 4103 TOURS CEDEX 1.

Directeur : M. François-Olivier TOUATI, professeur des universités d'histoire du Moyen-âge

Responsable administratif : M. Benoît WOLF

Secrétariat de l'UFR : bureau 240, Tél : 02 47 36 65 32, courriel seclash@univ-tours.fr

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme.

Un service à votre disposition

Le service de scolarité est situé au 1er étage du site des Tanneurs, bureau 117. C'est auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages et conventions, les aides sociales, les Unités d'enseignements libres... L'information que vous cherchez se trouve sûrement déjà sur www.ash.univ-tours.fr. Pensez à consulter la rubrique « Infos pratiques - Questions fréquentes »

Bureau 117, 1er étage
Tél : 02 47 36 65 35
scolash@univ-tours.fr
Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et
de 13h30 à 16h45
fermeture au public le lundi matin
et le vendredi après-midi

Responsable de la scolarité : Mme Isabelle JUIGNET, bureau 115,
courriel : isabelle.juignet@univ-tours.fr

▪ *La correspondance avec la scolarité*

Lors de votre inscription, vous avez fourni un certain nombre de documents. Dans le courant de l'année universitaire, les dossiers sont vérifiés et peut-être certains compléments vous seront demandés. Répondre à ces sollicitations est obligatoire et conditionne l'autorisation à se présenter aux examens.

Pensez également à vérifier régulièrement votre boîte mail étudiant car c'est un moyen rapide pour les services de l'Université de vous communiquer des informations.

Vous pouvez aussi adresser vos questions par courriel à l'adresse scolash@univ-tours.fr en laissant un numéro de téléphone pour que nous puissions vous joindre si nécessaire.

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes. Le secrétariat pédagogique vous accompagne tout au long de votre scolarité.

II- PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

► L'inscription administrative et p dagogique

Apr s votre inscription administrative   l'Universit , vous devrez **OBLIGATOIREMENT et   chaque semestre**, vous inscrire p dagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirig s (TD) et le cas  ch ant les travaux pratiques (TP).

Cette proc dure d termine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit imp rativement avoir lieu pendant la p riode d finie par les services universitaires.

Tout  tudiant qui n'aura pas r alis  son inscription p dagogique avant le 1^{er} octobre ne sera pas autoris    se pr senter aux examens.

L'inscription p dagogique se fait via le web sur votre Environnement Num rique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou aupr s de votre secr tariat p dagogique.

Les examens

Les  valuations se font par un **contr le continu** tout au long de l'ann e qui peut  tre associ    un **examen terminal**   la fin de chaque semestre.

La pr sence aux travaux dirig s (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.

Un contr le d'assiduit  des  tudiants est syst matiquement effectu  par les enseignants.

Toute absence   une s ance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat m dical   votre service de scolarit  dans un d lai de 8 jours.

L'absence non justifi e aux s ances de TD et de TP a des cons quences graves. Elle entra ne automatiquement la mention "absence injustifi e" (ABI) sur le relev  de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.

Attention : les  tudiants boursiers doivent  tre pr sents aux cours et aux examens, m me en cas de r orientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois per us.

► R gime particulier

Dans le cadre du « **R gime Sp cial d'Etudes** » (R.S.E.), certaines cat gories d' tudiants (*par exemple les salari s, en situation de handicap, charg s de famille, ...*) peuvent demander    tre dispens s du contr le continu.

Le R.S.E comprend **des am nagements d' tudes (emploi du temps, dispense d'assiduit  en TD, am nagement d'examens)**.

Les  tudiants qui souhaitent b n ficier du r gime sp cial d' tudes devront en faire la demande **avant le 28 septembre 2018**. Les modalit s d taill es et la proc dure sont consultables sur le site internet de l'Universit  dans la rubrique Formations/R gime Sp cial d'Etudes.

B - LE SYSTEME L-M-D

Il est fond  sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en cr dits europ ens commune   l'ensemble de l'espace europ en : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux  tudiants une grande modularit  favorisant l' laboration d'un parcours individualis .

La d livrance des dipl mes donne lieu   un suppl ment au dipl me, c'est- -dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l' tudiant. Le suppl ment au dipl me a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilit  des  tudiants.

B1- Les dipl mes

■ **La Licence** : pr par e en 3 ans apr s le bac, elle est structur e en 6 semestres et correspond   180 cr dits europ ens valid s.

Les dipl mes de Licence sont r partis dans des **domaines** de formation et d coup s en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : pr par  en 2 ans apr s la Licence, il est structur  en 4 semestres et correspond   300 cr dits europ ens valid s (180 de Licence + 120 de Master 1^{ re} et 2^{ me} ann es).

■ **Le Doctorat** : pr par  en 3 ans apr s le Master. Il est d livr  apr s la soutenance d'une th se.

B2- Le schéma type d'un diplôme de Licence

Grâce à la nouvelle offre de formation, l'étudiant de licence pourra construire son parcours avec différentes disciplines, et un **fonctionnement par modules**. Cette modularité répond à plusieurs objectifs :

- faciliter la réorientation des étudiants,
- permettre à l'étudiant de se spécialiser de façon progressive,
- atteindre un niveau de pluridisciplinarité satisfaisant, permettant à chaque étudiant en licence de renforcer sa culture, d'accroître son ouverture d'esprit et de développer des compétences multiples.

Un étudiant en première année aura donc la possibilité de moduler les enseignements qu'il suivra, en choisissant :

MODULE 1 : Discipline dans laquelle l'étudiant est inscrit

MODULE 2 : Discipline dans laquelle l'étudiant est inscrit

MODULE 3 : Autre discipline

MODULE 4 : Compétences transversales (langues, outils documentaires, compétences numériques, etc...)

B3- Les Compétences, Engagement, Réflexions citoyennes et Pratiques (CERCIP)

Cette unité **OBLIGATOIRE** est proposée dans le MODULE 4. Elle concerne les L2 et L3. Elle a une valeur de 2 crédits européens.

Selon les composantes, elle est ouverte au premier ou second semestre de l'année universitaire (*Cf. maquette d'enseignement*).

Les étudiants inscrits en double-licence sont dispensés des CERCIP.

La liste des CERCIP et leur descriptif seront consultables sur le site étudiant début septembre.

B4- Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence

Ce module **OBLIGATOIRE pour l'obtention de la Licence** a pour objectif de vous faire découvrir le monde professionnel lié à votre filière (connaissance des cursus, débouchés et métiers) et de vous permettre d'engager une démarche de réflexion sur votre projet universitaire et professionnel.

Le MOBIL est constitué de 2 éléments :

- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (aux semestres 2, 3 et 5)
- Des points MOBIL à obtenir en participant à des actions de découverte du monde professionnel : ateliers CV et lettre de motivation, conférences métiers, forum stage-emploi, visites d'entreprises,... Vous pouvez aussi réaliser un stage de découverte dans ce cadre ou encore valoriser certaines expériences (jobs étudiants, activités associatives).



Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL. Ces points ne correspondent pas à des ECTS, ils sont propres à la validation du MOBIL.

La liste et les dates des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et informations concernant ce module sont disponibles sur le cours en ligne "**Mode d'emploi du MOBIL**" accessible depuis votre E.N.T. sur la plateforme CELENE.

Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec des exercices et outils pour vous guider dans vos démarches.

C- LES STAGES

Les  tudiants de licence peuvent effectuer un stage **uniquement si celui-ci est pr vu dans leur maquette d'enseignement, mais dans tous les cas le cadre du MOBIL ou du CERCIP.**

Les stages ne sont plus possibles une fois la validation de la licence acquise, c'est- -dire entre la 3 me ann e de licence et le master 1.

La Loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- ▶ Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l' tudiant et l'Universit .
- ▶ Ne pas  tre assimil    un emploi.

L'Universit  met   votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Num rique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'universit  aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.

La convention doit IMPERATIVEMENT  tre sign e par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.

QUELQUES CONSEILS POUR TROUVER VOTRE STAGE

rpro.univ-tours.fr

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (M.O.I.P.) met   votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la pr paration de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- Des ateliers CV/Lettre de motivation tout au long de l'ann e
- Un site internet d di  aux stages et aux jobs  tudiants : Rpro
- Des entretiens individuels pour vous aider   cibler les bonnes entreprises, pr parer votre candidature et vos entretiens de recrutement
- Des rencontres avec des professionnels pour d couvrir un secteur d'activit s ou un m tier
- Un Forum Stage-Emploi tous les ans en novembre

Rpro vous permet de :

- Trouver des offres de stages et d'emplois
- Mettre votre CV en ligne pour  tre visible des recruteurs partenaires
- Contacter le r seau des anciens  tudiants de l'Universit  de Tours
-  tre inform e des  v nements   ne pas manquer (forum emploi, salon, concours, etc...)



D- LE CERTIFICAT DE COMPETENCES EN LANGUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :



Le CLES est une certification en langue accréditée par le Ministère de l'Éducation Nationale.
Il correspond au cadre européen commun de référence pour les langues.

Il a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues.

Bien que cette certification ne soit pas obligatoire, elle est vivement conseillée car c'est un atout sur votre CV.

Retrouvez les informations détaillées sur le CLES sur le www.univ-tours.fr/formations/Acquérir_des_compétences_supplémentaires/Certification_en_langues_étrangères

E- LA MOBILITE ETUDIANTE

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

➤ **En Europe:** A partir de la 2^{ème} année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

➤ **Hors Europe:** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines,...

Le responsable Erasmus du département de sociologie est Joël Cabalion (joel.cabalion@univ-tours.fr). Le délégué aux relations internationales de l'UFR Arts et sciences humaines est Thomas Sigaud (thomas.sigaud@univ-tours.fr)

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le www.univ-tours.fr rubrique « International »,
- Des réunions d'informations et ateliers pratiques (surveillez votre mail univ-tours),
- Une CERCIP spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale »
- Un programme Service Learning et des rencontres « Tandem », conversations entre étudiants français et internationaux dans les différents centres de ressources en langues de l'université

Vous pouvez bénéficier d'aides financières à la mobilité

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional,...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le www.univ-tours.fr ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Étain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mail : international@univ-tours.fr

F- LES CLES DE LA REUSSITE

L'université organise chaque semestre différents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Savoir prendre des notes », « Apprendre à bien apprendre », « Être plus performant au moment des examens », « Assurer la présentation de mon diaporama »... Certaines actions peuvent également donner un point MOBIL.



Pour en savoir plus, consultez la page « Les clés de la réussite » dans l'onglet « Formations » sur le site www.univ-tours.fr - Mèl : clesdelareussite@univ-tours.fr

III- LES ETUDES DE SOCIOLOGIE

A- PRESENTATION DE LA FILIERE SOCIOLOGIE

Responsable du département : Thomas Sigaud, thomas.sigaud@univ-tours.fr

Secrétariat de Sociologie – Bureau 217, 2^{ème} étage Tanneurs

Secrétariat pédagogique du Département

Prénom – NOM	Bureau	Téléphone
Fouzia Rolland	217	02 47 36 66 77
Marylène Moreau	217	02 47 36 65 45
<p>Le secrétariat accueille les étudiants tous les jours : Lundi de 13 h 30 à 16 h 30 <u>fermé le matin</u> Mardi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30 Mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30 Jeudi de 9h00 à 12h00 <u>fermé l'après-midi</u> Vendredi de 9h15 à 12h00 et de 13h30 à 16h00</p>		

Responsables de la licence : L1 : Joël CABALION joel.cabalion@univ-tours.fr
 L2 et L3 : Guillaume ETIENNE guillaume.etienne@univ-tours.fr

Enseignants-chercheurs et enseignants affectés au département de sociologie pour l'année 2020-2021

	Discipline	Bureau	Téléphone
Aden Gaide	sociologie	205	
Alex Alber	sociologie	212	02 47 36 66 51
Hélène Bertheleu	sociologie	213	02 47 36 66 87
Isabelle Bianquis	anthropologie	211	02 47 36 65 46
Nathalie Bonini	anthropologie	213	02 47 36 66 87
Bernard Buron	sociologie	212	02 47 36 66 51
Joël Cabalion	sociologie/anthropologie	213	02 47 36 66 87
Frédéric Cerf	anglais	212	02 47 36 66 51
Valerie Cohen	sociologie	301	02 47 36 65 47
Jean-Luc Deshayes	sociologie	214	02 47 36 66 98
Guillaume Etienne	anthropologie	211	02 47 36 65 46
Sophie Laligant	anthropologie	211	02 47 36 65 46
Marie-Pierre Lefeuvre	sociologie	209	02 47 36 65 44
Claire Lefrançois	sociologie	210	02 47 36 66 87
Nadine Michau	sociologie, anthropologie, audiovisuel	208	02 47 36 67 36
Mathias Millet	sociologie	214	02 47 36 66 98
Héloïse Nez	sociologie	208	02 47 36 67 36
Nicolas Oppenchaim	sociologie	301	02 47 36 65 47
Claudie Rey	sociologie	210	02 47 36 66 87
Thomas Sigaud	sociologie	209	02 47 36 65 44
Françoise Sitnikoff	sociologie	208	02 47 36 67 36
Alain Thalineau	sociologie	301	02 47 36 65 47
Alain Yehouessi	sociologie, démographie	210	02 47 36 66 87

Tous les enseignants sont joignables par mail en utilisant l'adresse prenom.nom@univ-tours.fr

B- PRESENTATION DE LA LICENCE DE SOCIOLOGIE

La sociologie est une discipline scientifique qui vise à mieux comprendre la réalité sociale et sa complexité. Elle s'intéresse à tous les sujets où sont impliqués des êtres humains pris collectivement : la famille, l'école, le travail, la religion, les modes de vie, la culture, le sport, les identités, la politique...

Sur tous ces sujets, les sociologues sont attentifs aux caractéristiques des institutions, aux pratiques sociales, aux interactions, aux relations de domination... Il s'agit de révéler la face cachée du fonctionnement de nos sociétés, au-delà des opinions personnelles et des jugements de valeur. Ce travail de décryptage n'est pas immédiat et passe par une remise en question des idées reçues et des lieux communs.

La sociologie est une discipline à la fois empirique et théorique. Elle s'efforce de produire et d'analyser des données rigoureuses et objectives sur le monde social. Elle vise à dépasser les lieux communs, les opinions et la simple description de la réalité sociale. Son objectif est d'expliquer et de comprendre le monde social en dégagant les mécanismes et les règles qui régissent l'organisation et le développement des phénomènes sociaux.

Au département de sociologie de l'Université de Tours, vous serez aussi formés à l'anthropologie et la démographie. Les trois disciplines sont complémentaires et concourent au même projet scientifique. L'anthropologie est l'étude comparative des sociétés et des cultures. Elle vise à rendre compte à la fois de leur diversité et de l'unité du genre humain en développant un moyen d'investigation privilégié : l'enquête qualitative et l'observation sur le terrain. La démographie étudie la dynamique des populations et leur renouvellement : fécondité, mortalité, migrations, croissance urbaine, évolution des structures familiales, vieillissement des populations...

Les enseignements

La formation donne les savoirs nécessaires à la compréhension et l'analyse des phénomènes sociaux. Elle permet une initiation progressive à la discipline et comprend des apprentissages théoriques et méthodologiques. La formation université est nourrie par la recherche et les étudiants sont formés dès la première année aux techniques scientifiques d'enquête et d'analyse des données.

Les étudiants acquièrent à la fois des connaissances générales et des connaissances plus spécifiques sous forme de cours obligatoires et d'options. Ils sont également formés à l'utilisation de différentes méthodes d'enquête, quantitatives (questionnaires), qualitatives (observations et entretiens) et audiovisuelles. Ils doivent, de plus, être capables de présenter leurs résultats d'enquête, ce qui suppose de bonnes qualités rédactionnelles.

Par ailleurs, le parcours de formation comprend une initiation à des disciplines connexes (géographie, économie, histoire) et un apprentissage des langues et outils nécessaires aux sociologues (anglais, mathématiques et statistiques, informatique).

Le cursus universitaire nécessite la lecture régulière d'ouvrages et d'articles et demande un engagement actif dans la conduite des enquêtes de terrain. Il implique un investissement personnel important des étudiants.

Dans le cadre de l'organisation LMD, les étudiants sont incités à construire leur parcours de formation avec l'aide et les conseils des enseignants. Ce parcours est élaboré par les étudiants en fonction de leurs objectifs de formation et de leur projet professionnel. Il peut comprendre des stages et des séjours à l'étranger.

Dispositions g n rales applicables aux  tudiants de Licence et licence professionnelle

Les pr sentes r gles communes de contr le des connaissances s'inscrivent dans le cadre r glementaire national d fini par les textes suivants :

- [Arr t  du 9 avril 1997](#) relatif au dipl me d' tudes universitaires g n rales, licence et ma trise ;
- [Arr t  du 17 novembre 1999](#) relatif   la licence professionnelle ;
- [Arr t  du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arr t  du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant   la d livrance des dipl mes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- [Arr t  du 30 juillet 2018](#) relatif au dipl me national de licence.

Ces r gles communes sont   compl ter par les dispositions sp cifiques mentionn es dans le r glement propre   chaque formation. Celles-ci figurent dans le livret de l' tudiant apr s ratification par les instances de l'universit  et font l'objet d'un affichage   chaque d but d'ann e universitaire. Les modalit s de contr le doivent  tre arr t es dans chaque  tablissement **au plus tard   la fin du premier mois de l'ann e d'enseignement** et ne peuvent  tre modifi es en cours d'ann e. Elles comportent obligatoirement le nombre d' preuves, leur nature, leur dur e, et leur coefficient. Elles doivent  tre port es   la connaissance des  tudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'  l'issue de la session de rattrapage.

Art. 1 - Organisation des enseignements

La licence est structur e en 6 semestres, de 30 cr dits (ECTS) chacun, r partis sur 3 ann es (L1, L2 et L3).

Organis , sauf dispositions p dagogiques particuli res, en deux semestres, le cursus de la licence professionnelle articule et int gre enseignements th oriques, enseignements pratiques et finalis s, apprentissage de m thodes et d'outils, p riodes de formation en milieu professionnel, notamment stage et projet tutor  individuel ou collectif. (art. 4 de l'arr t  du 17 novembre 1999 relatif   la licence professionnelle).

Un r gime sp cial d' tudes (RSE) comprenant notamment des am nagements pour le contr le des connaissances est fix , par dipl me, pour certaines cat gories d' tudiants, notamment les  tudiants engag s dans la vie active ou assumant des responsabilit s particuli res dans la vie universitaire ou ayant des mandats  lectifs nationaux ou locaux, les  tudiants inscrits en double cursus uniquement   l'universit  de Tours, les  tudiants charg s de famille, les  tudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les  tudiants engag s dans une formation artistique de haut niveau ; Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un d veloppement figurant en annexe.

Un tableau d taillant les modalit s de contr le de connaissances, y compris celles relevant du r gime sp cial, est compl t  pour chaque dipl me et joint au tableau des enseignements de chaque formation.

Art. 2 - Inscription

L'inscription administrative est annuelle, conform ment aux dispositions nationales.

L'inscription p dagogique est obligatoire dans les d lais fix s par l' tablissement et port s   la connaissance des  tudiants. Elle a valeur d'inscription aux examens. Elle se d roule selon les modalit s communiqu es par chaque service de scolarit . L' tudiant qui n'a pas satisfait   cette obligation n'est pas autoris    passer les examens de contr le continu comme les examens terminaux.

Art. 3 - Contrat p dagogique (art 5)

Dans le cadre de son inscription p dagogique dans l' tablissement, chaque  tudiant conclut avec l' tablissement un contrat p dagogique pour la r ussite  tudiante qui pr cise son parcours de formation et les mesures d'accompagnement destin es   favoriser sa r ussite.

Le contrat pédagogique pour la réussite étudiante:

- Prend en compte le profil, le projet personnel, le projet professionnel ainsi que les contraintes particulières de l'étudiant mentionnées à l'article 12 de l'arrêté du 22 janvier 2014 susvisé;
- Précise l'ensemble des caractéristiques du parcours, les objectifs qu'il vise et, le cas échéant, ses modalités pédagogiques et les rythmes de formation spécifiques;
- Définit les modalités d'application des dispositifs personnalisés visés au troisième alinéa de l'article L. 612-3 du code de l'éducation;
- Enonce les engagements réciproques de l'étudiant et de l'établissement. Sous la responsabilité de la direction des études, le contrat pédagogique pour la réussite étudiante permet ainsi de concilier, d'une part, le caractère national du diplôme et l'obtention des connaissances et compétences définies par l'acquisition des 180 crédits européens et, d'autre part, les caractéristiques du parcours personnalisé de l'étudiant.

Il constitue un engagement à visée pédagogique et est dépourvu de portée juridique. Une direction des études assure la mise en place des contrats pédagogiques pour la réussite étudiante et un accompagnement personnalisé des étudiants. Le dispositif entrera en vigueur de manière progressive, à la rentrée 2019, seuls les licences 1ères années seront concernées.

Art. 4- mode de contrôle - sessions - information

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences permettent de vérifier leur acquisition et sont définies en fonction des caractéristiques spécifiques des formations et des objectifs qu'elles visent. Elles peuvent, sous la responsabilité des équipes pédagogiques, être adaptées dans le contrat pédagogique pour la réussite étudiante, afin de prendre en compte les parcours de formation personnalisés des étudiants et, notamment, leurs rythmes spécifiques d'apprentissage ainsi que les dispositifs d'accompagnement pédagogique particuliers dont ils bénéficient. Dans ce cadre, sont notamment pris en compte les régimes spéciaux d'études prévus par l'article 12 de l'arrêté du 22 janvier 2014 susvisé.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le contrôle continu fait l'objet, autant que possible, d'une application prioritaire et consiste en un minimum de deux évaluations réparties sur le semestre.

Lorsqu'une unité d'enseignement est constituée de plusieurs éléments pédagogiques (EP), un examen terminal unique peut être organisé.

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées par semestre d'enseignement : une première session de contrôle des connaissances et une session de rattrapage. Le rattrapage du deuxième semestre est précédé par un dispositif pédagogique particulier.

Il n'y a pas d'inscription aux examens du rattrapage. L'inscription est automatique pour tous les étudiants autorisés à composer.

Le calendrier précis des épreuves est porté à la connaissance des étudiants, dans un délai impératif de quinze jours avant le début des épreuves, sur leur Environnement Numérique de Travail. Les composantes devront, dans la mesure du possible, également procéder par voie d'affichage. Il n'y a pas de convocation individuelle aux examens. Une fois affiché, le calendrier ne peut plus subir de modifications.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir. De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».

Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Les modalit s des examens garantissent l'anonymat des  preuves  crites terminales.

Art. 6- Capitalisation - compensation - report de notes - validation (art. 14   16)

Chaque semestre comporte des unit s d'enseignement (UE) (intitul s   l'universit  de Tours : modules en Licence) qui peuvent rassembler diff rents  l ments p dagogiques (EP).

Une unit  d'enseignement est acquise d s lors que la moyenne des notes obtenues aux  l ments p dagogiques qui la composent, affect s de leurs coefficients, est  gale ou sup rieure   10/20. Elle est alors d finitivement acquise et capitalis e, sans possibilit  de s'y r inscrire.

L'acquisition de l'unit  d'enseignement emporte l'acquisition des cr dits europ ens correspondants.

Les  l ments constitutifs o  l' tudiant a obtenu la moyenne sont d finitivement capitalis s.

L'acquisition de l' l ment constitutif emporte l'acquisition des cr dits europ ens correspondants.

Il est impossible d'attribuer une note   un  l ment constitutif ou   une unit  d'enseignement s'ils sont d j  acquis par validation d'acquis.

Lorsqu'un  tudiant change d' tablissement pour poursuivre son cursus dans une formation conduisant   la m me mention de licence, les cr dits europ ens d livr s dans l' tablissement d'origine lui sont d finitivement acquis et sont transf rables. Il valide seulement les cr dits europ ens qui lui manquent pour l'obtention de son dipl me (art 14)

Le semestre est valid  par compensation entre les diff rentes UE ou modules qui le composent (moyenne des moyennes d'UE ou modules affect es de leurs coefficients,  gale ou sup rieure   10/20).

Le semestre valid  est capitalis  et implique l'acquisition de 30 cr dits (ECTS).

L'ann e universitaire est valid e par compensation entre les deux semestres qui la composent.

Il n'est pas possible de renoncer au b n fice de cette compensation pour am liorer son r sultat.

L'ann e universitaire valid e est capitalis e et implique l'acquisition de 60 cr dits (ECTS).

La compensation est donc possible aux diff rents niveaux suivants :

- au sein de l'UE ou module, entre les diff rents EP de l'UE ou module;
- au sein du semestre, entre les diff rentes UE du semestre ;
- au sein d'une m me ann e universitaire, entre les deux semestres (entre le semestre 1 et le semestre 2, entre le semestre 3 et le semestre 4, entre le semestre 5 et le semestre 6).

Chaque fili re d finit pour tous les  l ments p dagogiques, ce qu'elle consid re comme une  preuve obligatoire. Toute absence injustifi e   une de ces  preuves entra ne la d faillance   l'UE correspondante et au semestre correspondant. La d faillance emp che le calcul du r sultat   l' preuve, puis   l'UE ou module, au semestre et donc   l'ann e, soit toute validation.

Art. 7 - R gles de progression

L'inscription administrative  tant annuelle :

L' tudiant s'inscrit administrativement en Licence 1 re ann e (S1 + S2), puis en Licence 2 me ann e (S3 + S4), et enfin en Licence 3 me ann e (S5 + S6).

L' tudiant ayant valid  son ann e d'inscription :

- soit par validation des deux semestres,
 - soit par compensation entre les deux semestres,
- est admis   s'inscrire dans l'ann e sup rieure.

Pour l'étudiant ne remplissant pas ces conditions : situation des étudiants Ajournés Autorisés à Continuer (AJAC)

Sauf s'il renonce au bénéfice de cette procédure, l'étudiant AJAC :

- Est autorisé à s'inscrire dans la deuxième année de la licence (S3 et S4), s'il a capitalisé au moins 70% des coefficients des UE ou modules de L1 (S1 et S2 confondus).
- Est autorisé à s'inscrire dans la troisième année de la licence (S5 et S6), s'il a validé la première année de licence (L1) et a capitalisé au moins 80% des coefficients des UE ou modules de L2.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante.

La compatibilité des enseignements et des examens correspondant à des UE d'un même parcours ou diplôme qui seraient situés sur plusieurs années différentes ne peut être garantie même si elle est recherchée.

En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

Art. 8- Jury (article 18)

Un jury est nommé par année d'études.

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Semestres impairs de chacune des années de Licence

Le jury se réunit et examine les résultats obtenus par chaque étudiant. La moyenne calculée et le résultat du semestre seront communiqués à l'étudiant sur le relevé de notes avec la mention « *Résultat provisoire avant délibérations* » en filigrane.

Semestres pairs de chacune des années de Licence

Le jury se réunit et délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus sur chacun des deux semestres par les candidats tant en contrôle continu qu'en contrôle terminal. Il se prononce sur l'acquisition des UE ou modules et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation cf. paragraphe concerné).

Art. 9 - Délivrance du diplôme de licence générale

La délivrance du diplôme et du grade de licence est prononcée après délibération du jury. Le procès-verbal de délibération est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui ainsi que par l'ensemble des membres indiqués l'arrêté de nomination du jury.

Le calcul de la validation de la licence s'effectue sur la base de la moyenne des trois années **et à condition que l'étudiant ait validé chacune des trois années**. Le grade de licence confère 180 crédits (ECTS).

Le diplôme intermédiaire de D.E.U.G. est délivré, sur demande de l'étudiant, sur la base de la moyenne des deux premières années (L1 et L2) et à condition que l'étudiant ait validé chacune des deux années. Le D.E.U.G. confère 120 crédits ECTS.

Art.10- Délivrance du diplôme de licence professionnelle

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage. (art 10 de l'arrêté du 17 novembre 1999).

Lorsqu'il n'a pas satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut, conserver à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Art. 11 - Mentions de réussite

La note prise en compte pour l'attribution d'une mention pour le grade de licence est la moyenne des moyennes des trois années du cycle de licence.

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 12 - Publication des résultats - communication des copies (art 18)

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymé portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien, individuel.

AVERTISSEMENT

L'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiants, commis notamment grâce aux ressources disponibles sur internet.

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

B2- Présentation de la Licence 1^{ère} Année (L1)

Responsable : Joël Cabalion, joel.cabalion@univ-tours.fr

La première année de Licence propose une entrée dans la discipline par des cours théoriques permettant aux étudiants d'explorer différentes facettes de la sociologie (auteurs classiques, sociologie contemporaine, travaux dirigés autour de textes thématiques...). L'initiation à la recherche et aux méthodes d'enquête commence dès le premier semestre autour de la réalisation d'une enquête en petits groupes tout au long de l'année.

B2.1- Maquette de L1 –semestre 1

Descriptif des Modules, des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.), et indication des ECTS

LICENCE 1 ^{ère} année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre								
A préciser pour chaque élément pédagogique								
SEMESTRE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire Etudiant	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
Semestre 1 (S1)								
Module 1	8	8						
Sociologie	6	6	48	Introduction à la sociologie	24	24		48
	2	2	12	Théories sociologiques I	12			12
Module 2	8	8						
Méthodes, enquêtes et renforcement théorique	4	4	36	Initiation à la recherche en sciences sociales	12	24		36
	4	4	36	Initiation à l'enquête : l'observation ethnographique		24		24
Module 3	8	8						
Histoire	8	8	60	<i>Cf. département concerné</i>				60
Anthropologie	6	6	48	Introduction à l'anthropologie	24	24		48
	2	2	12	Organisation sociale et ritualités	12			12
Module 4	6	6						
Compétences transversales	2	2	18	Anglais		18		18
	1	1	14	Méthodes du travail universitaire		14		14
	1	1	8	Méthodologie et techniques documentaires		8		8
	2	2	20	Institutions et société française	20			20
Total S1	30	30	252		104	136		240

B2.2- Descriptif des enseignements de L1 – semestre 1

Introduction à la sociologie

Ce cours présente la spécificité du regard sociologique sur le monde qui nous entoure. Alors que nous sommes tous et toutes des acteurs pris et engagés dans le monde social, les apprentis sociologues apprennent à mettre à distance les jugements de valeur, les opinions, les considérations subjectives. La sociologie consiste avant tout à montrer comment le monde social est construit en étudiant les mécanismes qui le gouvernent et le sens que les individus donnent à leur action. La façon dont le regard sociologique s'exerce sera présentée à travers plusieurs thèmes de recherche : l'école, le travail, l'espace, les mobilisations, les rapports sociaux de sexe...

Références :

DARMON Muriel, 2016, *La socialisation*, Armand Colin, coll. 128, 3^e édition

CUIN Charles-Henry, GRESLE François et HERVOUET Ronan, 2017, *Histoire de la sociologie. De 1789 à nos jours*, La Découverte, Repères

LAHIRE Bernard, 2016, *Pour la sociologie. Et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse »*, La Découverte

Th ories sociologiques I

Cet enseignement pr sente la fa on dont les auteurs fondateurs de la discipline (Alexis de Tocqueville,  mile Durkheim, Norbert Elias) ont pos  la question de la tension entre individu et soci t . L'objectif est double : donner un aper u d'auteurs classiques en sociologie en pr santant leurs concepts-cl s et leur contribution   la compr hension du mode social, et les situer dans leur contexte socio-historique.

R f rences :

- DURKHEIM  mile, 2013 [1895], *Les r gles de la m thode sociologique*, Presses universitaires de France
ELIAS Norbert, 2003 [1969], *La civilisation des m eurs*, Pocket
TOCQUEVILLE Alexis de, 1993 [1840], *De la d mocratie en Am rique, livre II, deuxi me partie*, GF, Flammarion

Initiation   la recherche en sciences sociales / Initiation   l'enqu te

L'objectif de ce module est d'initier les  tudiants   la d marche d'enqu te en sciences sociales et de leur pr senter les diff rents outils mobilis s par le chercheur pour recueillir des donn es (en particulier l'entretien et l'observation, mais aussi l'enqu te par questionnaire et l'utilisation de donn es d mographiques).

Elle poursuit ainsi principalement trois objectifs : familiariser les  tudiants aux outils de la recherche en sciences sociales ; leur apprendre   savoir quand et pourquoi utiliser ces diff rentes m thodes ; leur montrer en quoi ces m thodes pourront leur  tre utiles dans leur future vie professionnelle, que celle-ci se d roule dans le monde acad mique ou en dehors. Elle articule des enseignements th oriques et pratiques,   travers notamment une enqu te de terrain d'un an durant laquelle les  tudiants d finissent le sujet et le lieu d'enqu te, r coltent et analysent des donn es qualitatives et pr sentent leur travail aux autres  tudiants.

R f rences :

- BECKER Howard S., 2002, *Les ficelles du m tier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, La D couverte, Rep res
PAUGAM Serge (dir.), 2012, *L'enqu te sociologique*, Quadrige, Presses universitaires de France

Organisation sociale et ritualit s

Ce cours a pour objectif de comprendre la notion de rite, de rituel, telle qu'elle a  t  envisag e en anthropologie. Que disent les rites de la soci t  ? Qu'est-ce que la soci t  dit des rites ? Quels types de relations peut-on observer entre les pratiques rituelles et le social et comment l'anthropologie a pu envisager cette relation ? Pour cela, nous  claircissons les notions de rite, de rituel et leurs classifications, et notamment la notion centrale de rite de passage et ses divers usages par l'anthropologie tout au long du XXe si cle. Il s'agit  galement d'envisager l' volution de la notion de rite et son application   d'autres domaines que le seul religieux : f te, politique, institutions.

R f rences :

- GOODY Jack, 2015, *Mythe, rite & oralit *, Presses Universitaires de Nancy
RADCLIFE-BROWN Alfred Reginald, 1969, *Structure et fonction dans la soci t  primitive*,  ditions de Minuit
TURNER Victor, 1990, *Le ph nom ne rituel*, Presses Universitaires de France

Institutions et soci t 

« Les institutions n'ont pas pour raison ce qu'elles se donnent comme raison d' tre, mais la construction historique qui a institu  ces arbitraires et les a progressivement naturalis s. » (V. Dubois)

A partir de diff rents supports  crits ou film s de rapports aux institutions (Pole Emploi, Commission de recours pour les demandeurs d'asiles, c r monies de remises de dipl me, unes de journaux...), le cours permet aux  tudiants de confronter leurs analyses et de se situer dans des d bats (domination, r sistance...) et des grilles de lectures sociologiques.

R f rence :

- Dubois Vincent, 2006, « Institution », in *Ab c daire de Pierre Bourdieu*, Sils Maria, p. 98

Anglais

Education : Lire,  couter, rendre compte et commenter des documents relatifs   l' ducation. R vision des fondamentaux de la grammaire anglaise.

B2.3- Modalités de contrôle des connaissances de L1 – semestre 1

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral - QP : quitus présence

MODULES Détailier éléments pédagogiques	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 1	30			30			30		30		30
Module 1	8			8			8		8		8
Introduction à la sociologie (CM)	6	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Introduction à la sociologie (TD)			E+O	1			1	E+O	1		
Théories sociologiques I	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2	8			8			8		8		8
Initiation à la recherche en sciences sociales (CM)	4	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Initiation à la recherche en sciences sociales (TD)			E+O	1			1	E+O	1		
Initiation à l'enquête : l'observation ethnographique	4	CC	E	1	ET	E	1	CC	1	E	1
Module 3	8			8			8		8		8
<i>Histoire (cf. dpt concerné)</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8
Introduction à l'anthropologie (CM)	6	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Introduction à l'anthropologie (TD)			E+O	1			1	E+O	1		
Organisation sociale et ritualités	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 4	6			6			6		6		6
Anglais	2	CC	E+O	1	ET	E/O	1	E+O	1	E/O	1
Méthodes du travail universitaire	1	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Méthodologie et techniques documentaires	1	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Institutions et société française	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1

B2.4- Maquette de L1 - semestre 2

Descriptif des Modules, des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.), et indication des ECTS

SEMESTRE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire Etudiant	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
Semestre 2 (S2)								
Module 1	8	8						
Sociologie	6	6	48	Sociologie contemporaine	24	24		48
	2	2	12	Théories sociologiques II	12			12
Module 2	8	8						
Méthodes, enquêtes et renforcement théorique	5	5	54	Initiation à l'enquête : l'entretien et le questionnaire		36		36
	1	1	12	Présentation des résultats d'enquête		12		12
	2	2	12	Découverte de la démographie	12			12
Module 3 (offre modulaire)	8	8						
Histoire	8	8	60	<i>Cf. département concerné</i>				60
Anthropologie	6	6	48	Anthropologie générale	24	24		48
	2	2	12	Anthropologie du religieux	12			12
Module 4	6	6						
Compétences transversales	2	2	18	Anglais		18		18
	2	2	18	Méthodes du travail universitaire		18		18
	2	2	18	Mathématiques et statistiques		12		18
	Cer	Cer	6	Méthodologies de recherche en orientation (Mobil)	2	4		6
Total S2	30	30	258		74	166		240
Total année (S1+S2)	60	60	510		178	302		480

B2.5- Descriptif des enseignements de L1 – semestre 2

Sociologie contemporaine

Cet enseignement aborde un ensemble de questions au cœur du projet sociologique. Il s'agit notamment de comprendre comment des formes de relations sociales, plus ou moins durables, fabriquent des « types d'homme » différenciés (Weber), des « êtres sociaux » adaptés à une société et aux « milieux spéciaux » auxquels ils sont destinés (Durkheim). Il s'agit aussi de se demander comment le social se forme, se transforme et en même temps de perpétue à travers les générations ; de saisir les réalités sociales comme ensemble de réalités à la fois subjectives (présentes dans les corps, les cerveaux, les dispositions) et objectives (présentes dans les choses, les objets, les institutions) ; d'interroger comment les êtres sociaux construisent des dispositions à voir, à faire et à sentir plus ou moins particulières ; de questionner aussi la socialisation comme processus mettant en jeu le social et le biologique inséparablement... Ce cours accorde une grande place aux auteurs, aux enquêtes, et aux programmes scientifiques qui, dans leur diversité, ont pris la socialisation comme objet d'études.

Théories sociologiques II

Dans la continuité du cours du premier semestre, cet enseignement présentera la façon dont des auteurs classiques et contemporains (Max Weber, école de Chicago, fonctionnalisme, Erving Goffman, Pierre Bourdieu) étudient la place qu'occupe l'action individuelle dans la sociologie

Méthodes, enquêtes et renforcement théorique

Les cours de ce module prolongent ceux du premier semestre.

Découverte de la démographie

A la croisée du biologique et du social, l'enseignement « Découverte de la démographie » présente quelques thèmes de réflexion en lien avec la « population ». L'objectif est de comprendre que cette variable ne recouvre pas qu'un nombre, qu'elle est fondamentale pour comprendre la dynamique des sociétés et qu'elle découle elle-même de l'organisation sociale et politique.

Référence :

ROLLET Catherine, 2010, *La population du monde - 6,5 milliards, et demain ?* Larousse, Petite Encyclopédie

Anthropologie générale

Ce cours offre une vision synthétique des principaux courants de pensées élaborés dans cette discipline pour interpréter les phénomènes culturels et sociaux, de la naissance de l'anthropologie aux années 1960, tout en les resituant dans leur contexte historique et national.

Anthropologie des religions

Dans ce cours introductif à l'anthropologie des religions sont abordés les premiers questionnements et approches des anthropologues ainsi que l'évolution des objets et du champ disciplinaire. L'objectif du cours est de saisir la complexité de la définition des religions, les spécificités de l'approche anthropologique, et une vue synthétique des objets de l'anthropologie des religions.

Références :

BOYER Pascal, 2003, *Et l'homme créa les dieux : comment expliquer la religion*, Gallimard.

MAUSS Marcel, 1968, *Œuvres. 1, Les fonctions sociales du sacré*. Éditions de Minuit.

OBADIA Lionel, 2012, *L'anthropologie des religions*, la Découverte.

SANCHEZ Pascal, 2017, *La rationalité des croyances magiques*, Agora, Pocket.

Mathématiques et statistiques

Ce cours a pour objectif de former les étudiants aux outils fondamentaux essentiels pour pouvoir manipuler les données quantitatives et les utiliser dans la construction d'un questionnement sociologique : variables, proportions, indicateurs de position et de dispersion...

Anglais

Famille : Lire, écouter, rendre compte et commenter des documents relatifs à l'évolution, aux structure et aux rôles de la famille. Révision des fondamentaux de la grammaire anglaise.

B2.6- Modalités de contrôle des connaissances de L1 – semestre 2

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral - QP : quitus présence

MODULES Détailier éléments pédagogiques	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 2	30			30			30		30		30
Module 1	8			8			8		8		8
Sociologie contemporaine (CM)	6	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Sociologie contemporaine (TD)			E+O	1				E+O	1		
Théories sociologiques II	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2	8			8			8		8		8
Initiation à l'enquête : l'entretien et le questionnaire	5	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Présentation des résultats d'enquête	1	CC	O	1	ET	O	1	O	1	O	1
Découverte de la démographie	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 3	8			8			8		8		8
<i>Histoire (cf. dpt concerné)</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8
Anthropologie générale (CM)	6	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Anthropologie générale (TD)			E+O	1				E+O	1		
Anthropologie du religieux	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 4	6			6			6		6		6
Anglais	2	CC	E+O	1	ET	E/O	1	E+O	1	E/O	1
Méthodes du travail universitaire	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Mathématiques et statistiques	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Méthodologie de la recherche en orientation (MOBIL)	cert	certification			sans			certification		sans	

B3- Présentation de la Licence 2^{ème} Année (L2)

Responsable : Guillaume Etienne, guillaume.etienne@univ-tours.fr

La deuxième année de Licence voit apparaître des enseignements thématiques (travail, famille, école, inégalités...) permettant aux étudiants d'appréhender les différentes spécialités existantes en sociologie. L'enquête annuelle est consacrée à l'enquête quantitative, avec plusieurs enseignements méthodologiques en soutien (informatique, statistiques).

B3.1- Maquette de L2 – semestre 3

Descriptif des Modules, des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.), et indication des ECTS

SEMESTRE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire Etudiant	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
Semestre 3 (S3)								
Module 1	8	8						
Sociologie	1	3	24	Sociologie du travail	12	12		24
	1	2	24	Démographie I	12	12		24
	1	3	24	Sociologie de la famille	12	12		24
Module 2	8	8						
Méthodes, enquêtes et renforcement théorique	3	3	24	Initiation à l'enquête par questionnaire		24		24
	1	1	12	Statistiques appliquées à l'enquête		12		12
	4	4	36	Histoire des idées sociologiques	18	18		36
Module 3 (offre modulaire)	8	8						
Histoire	8	8	60	<i>Cf. département concerné</i>				60
Anthropologie	2	6	48	Anthropologie des mondes contemporains	24	24		48
	1	2	24	Anthropologie et cinéma : théorie et pratiques	12	12		24
Module 4	6	6						
Compétences transversales	2	2	18	Anglais		18		18
	2	2	12	Informatique appliquée à l'enquête		12		12
	Certif	Certif	4	MOBIL	2	2		4
	2	2	20	UE CERCIP				20
Total S3	30	30	270		112	146	12	270

B3.2- Descriptif des enseignements de L2 S3

Sociologie du travail

Ce cours consiste en une introduction à la sociologie du travail. Il vise à offrir aux étudiants quelques outils indispensables à la compréhension et à l'analyse du travail en sociologie en se centrant sur quelques thématiques classiques (organisation et division du travail, transformations du salariat, conditions de travail et santé au travail).

CASTEL Robert, 1995, *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard

LALLEMENT Michel, 2007, *Le travail. Une sociologie contemporaine*, Gallimard

LINHART Robert, 1978, *L'Etabli*, Minuit

Sociologie de la famille

Ce cours consiste en une introduction à la sociologie de la famille. Il apporte des outils d'analyse permettant d'étudier les principales transformations de la famille (union, divorce, recomposition familiale, production et reproduction des inégalités de genre).

BOURDIEU Pierre, 1993, « À propos de la famille comme catégorie réalisée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 100, décembre 1993, pp. 32-36.

DE SINGLY François, 2014, *Sociologie de la famille*, Armand Colin

THERY Irène, 1993, *Le Démariage*, Odile Jacob

Démographie I

Après la découverte des questions de populations effectuées en première année, cet enseignement présente les phénomènes démographiques permettant de comprendre l'état de la population et son mouvement. En prenant des exemples dans des pays et continents très contrastés, on appréciera la diversité des situations démographiques, passées, présentes et futures. Les TD permettent de se familiariser avec les outils et le raisonnement démographique.

La revue mensuelle *Population et Sociétés* publiée par l'INED, accessible en ligne.

GANI Léon et SIMMAT-DURAND Laurence, 2005, *Démographie expliquée Méthodes d'analyse et études de cas*, Nathan

LEVY Michel-Louis, 1998, *Déchiffrer la démographie*, Syros,

Initiation à l'enquête par questionnaire

Ce cours est la première étape d'un projet collectif d'enquête menés par les étudiants tout au long de l'année. Les étudiants seront formés aux principes méthodologiques de construction d'un questionnaire pour participer à un projet collectif regroupant plusieurs universités et écoles en France afin de préparer et faire passer un questionnaire d'enquête sociologique.

DE SINGLY François, 2016, *Le questionnaire*, Armand Colin

Statistiques appliquées à l'enquête

Ce cours est consacré à l'analyse des liens entre deux variables et à sa mobilisation dans le cadre de la construction d'un raisonnement sociologique : lecture de tableaux croisés, tests d'association (khi-deux), corrélation.

Histoire des idées sociologiques

Ce cours introduit les étudiants.es à l'histoire du raisonnement sociologique et des principales idées-force de la discipline à travers trois figures majeures et trois analyses d'œuvre: Emile Durkheim et *le Suicide*, Maurice Halbwachs et *le Destin de la Classe Ouvrière*, Max Weber et *L'éthique Protestante et l'esprit du capitalisme*.

BAUDELLOT Christian, ESTABLET Roger, 2016, *Suicide. L'envers de notre monde*, Le Seuil

Durkheim Émile, 1969 (1897), *Le suicide: étude de sociologie*, Presses universitaires de France

HALBWACHS Maurice, 2015 (1912, 1933), *Le destin de la classe ouvrière*, Puf

JAISSON Marie et BAUDELLOT Christian, 2007, *Maurice Halbwachs, sociologue retrouvé*, Rue d'Ulm

LALLEMENT Michel, 2012, *Histoire des idées sociologiques : des origines à Weber*, Armand Colin

LOWY Michael, 2013, *La cage d'acier : Max Weber et le marxisme wébérien*, Stock

WEBER Max, 2001 (1920), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Flammarion,

Anthropologie des mondes contemporains

Ce cours vise à initier les étudiants aux nouvelles thématiques de l'anthropologie contemporaine ainsi qu'aux débats qui traversent le champ. Le cours traitera à la fois des grands courants contemporains qui structurent la production anthropologique aujourd'hui et les manières dont les anthropologues s'emparent de grandes questions de nos sociétés contemporaines.

ABELES Marc, 2008, *Anthropologie de la globalisation*, Paris, Payot.

AGIER Michel, 2012, « Penser le sujet, observer la frontière. Le décentrement de l'anthropologie », *L'Homme*, 3 (203-204), pp.51-75

ALTHABE Gérard, 1990, « Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », *Terrain, revue d'ethnologie de l'Europe*, n° 14, mars, p. 126-131.

AUGE Marc, 1994, *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris, Aubier.

BERGER Laurent, 2004, *Les nouvelles ethnologies. Enjeux et perspectives*, Nathan, rééd. Armand Colin

Anglais

Consommation : Lire, écouter, rendre compte et commenter des documents relatifs au rôle social de la consommation.
Grammaire : niveau intermédiaire.

B3.3- Modalités de contrôle des connaissances de L2 – semestre 3

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral - QP : quitus présence

MODULES Détailler éléments pédagogiques	EC TS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 3	30			30			30		30		30
Module 1	8			8			8		8		8
Sociologie du travail CM	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Sociologie du travail TD			E+O	1			1	E+O	1		
Démographie CM	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Démographie TD			E+O	1			1	E+O	1		
Sociologie de la famille CM	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Sociologie de la famille TD			E+O	1			1	E+O	1		
Module 2	8			8			8		8		8
Initiation à l'enquête par questionnaire	3	CC	E	1	ET	E	3	CC	3	E	3
Statistiques appliquées à l'enquête	1	CC	E	1	ET	E	1	E	1		1
Histoire des idées sociologiques CM	4	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Histoire des idées sociologiques TD			E+O	1			1	E+O	1		
Module 3	8			8			8		8		8
<i>Histoire (cf. dpt concerné)</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8
Anthropologie des mondes contemporains CM	6	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Anthropologie des mondes contemporains TD			E+O	1			1	E+O	1		
Anthropologie et cinéma : théorie et pratiques CM	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Anthropologie et cinéma : théorie et pratiques TP			E+O	1			1	E+O	1		
Module 4	6			6			6		6		6
Anglais	2	CC	E+O	1	ET	E/O	1	E+O	1	E/O	1
Informatique appliquée à l'enquête	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
CERCIP	2			1			1		1		1

B3.4- Maquette de L2 – semestre 4

Descriptif des Modules, des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.), et indication des ECTS

SEMESTRE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire Etudiant	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
Semestre 4 (S4)								
Module 1	8	8						
Sociologie	1	3	24	Sociologie des inégalités	12	12		24
	1	2	24	Démographie II	12	12		24
	1	3	24	Sociologie de l'école	12	12		24
Module 2	8	8						
Méthodes, enquêtes et renforcement théorique	4	4	30	Analyse des données quantitatives		30		30
	1	1	10	Présentation des résultats d'enquête		10		10
	1	1	12	Renforcement théorique	12			12
	2	2	20	Une option au choix : Réalisation de films ethnographiques Ou Ethnomusicologie Ou Cartographie		20		20
Module 3 (offre modulaire)	8	8						
Histoire	8	8	60	<i>Cf. département concerné</i>				60
Anthropologie	4	4	36	Anthropologie de la parenté	18	18		36
	4	4	36	Anthropologie des échanges économiques	18	18		36
Module 4	6	6						
Compétences transversales	2	2	18	Anglais		18		18
	2	2	12	Statistiques appliquées à l'enquête		12		12
	2	2	20	Compétences numériques		20		20
Total S4	30	30	266		84	182		266
Total année (S3+S4)	60	60	536		196	304	12	536

Sociologie des in galit s sociales

Le cours vise   interroger les usages socio-politiques de la notion d'in galit s sociales en explorant les relations entre ces usages et la dynamique historique des rapports sociaux de classes, de genre et de territorialit  (autochtonie/allochtonie) au sein des soci t s capitalistes.

DORLIN Elsa., 2017, *Se d fendre, une philosophie de la violence*, Paris, La D couverte

FRASER Nancy, 2005, *Qu'est-ce que la justice sociale*, Paris, La D couverte

WOOD Ellen Meikins, 2014, *Libert  et propri t *, Montr al, Lux Editeur

NOIRIEL G rard., 2018. *Une histoire populaire de la France. De la guerre de Cent Ans   nos jours*. Agone

D mographie II

Le cours de d mographie II poursuit le cours de d mographie I du semestre 3

Sociologie de l' cole

Ce cours propose un  tat des principales connaissances et probl matiques qui concernent la sociologie du syst me scolaire. Il s'agit   la fois 1) de proposer une connaissance factuelle des  volutions, des  carts et des tensions qui traversent le syst me d'enseignement dans ses diff rentes composantes, 2) d'interroger par ailleurs la gen se des in galit s   l' cole et les diff rents processus d'"in galisation" scolaire qui agissent en haut comme en bas du syst me scolaire, 3) d' clairer enfin la connaissance sociologique des conditions familiales, scolaires, cognitives qui sous-tendent les apprentissages scolaires et qui font l'appropriation plus ou moins heureuse ou malheureuse des exigences scolaires par les  l ves.

Analyse des donn es quantitatives / pr sentation des r sultats d'enqu te

Dans le prolongement du cours du premier semestre, les  tudiants r colteront et traiteront les r ponses au questionnaire qu'ils auront contribu     laborer. Le traitement des donn es se fera en salle informatique sur le logiciel Trideux et donnera lieu   la pr paration d'un rapport d'enqu te pr sent  en fin d'ann e devant un jury.

Renforcement th orique

Le cours interroge les similitudes et diff rences th oriques entre trois auteurs : Bourdieu, Elias, Lahire, et discute le structuralisme constructiviste autour de trois approches des trajectoires sociales :

BOURDIEU Pierre, 1975, « L'invention de la vie d'artiste », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n 1-2, p. 67-93.

ELIAS Norbert, 2015, *Mozart, sociologie d'un g nie*, Paris, Le Seuil, 1 re ed. 1991

LAHIRE Bernard., 2010, *Franz Kafka :  l ments pour une th orie de la cr ation litt raire*, Paris, La D couverte

Anthropologie de la parent 

Le cours abordera l'histoire de l' tude de la parent  par les ethnologues; les nomenclatures; les termes d'adresses et les attitudes; l'alliance ; la filiation (juridique, reproduction, adoption); la parent  dans nos soci t s contemporaines

DELIEGE Robert, 2011, *Anthropologie de la famille et de la parent *, A. Colin

GODELIER Maurice., 2004, *Les m tamorphoses de la parent *, Paris: Fayard.

HERITIER Fran oise, 1982, *L'Exercice de la parent *, Gallimard, Le Seuil

LEVI-STRAUSS Claude, 1949, *Les Structures  l mentaires de la parent *, Presses universitaires de France

Statistiques appliqu es   l'enqu te

Ce cours de statistiques vise   donner un ensemble d'outils pour analyser des donn es quantitatives en sociologie. Le cours du deuxi me semestre de TD de statistiques appliqu es   l'enqu te a pour vocation d'approfondir l'analyse de tableaux crois s,   l'aide d'un outil : le test du khi-deux. Ce test permet de d cider si l'on peut parler d'un lien statistique entre deux variables.

Anglais

Mobilit  sociale : Lire,  couter, rendre compte et commenter des documents relatifs aux questions de structure sociale, reproduction sociale, repr sentations et r alit s en Grande Bretagne et aux Etats-Unis. Grammaire : niveau interm diaire.

B3.6- Modalités de contrôle des connaissances de L2 – semestre 4

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral - QP : quitus présence

MODULES Détailier éléments pédagogiques	ECT S	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 4	30			30			30		30		30
Module 1	8			8			8		8		8
Sociologie des inégalités CM	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Sociologie des inégalités TD			E+O	1			1	E+O	1		
Démographie CM	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Démographie TD			E+O	1			1	E+O	1		
Sociologie de l'école CM	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Sociologie de l'école TD			E+O	1			1	E+O	1		
Module 2	8			8			8		8		8
Analyse des données quantitatives	4	CC	E	1	ET	/	1	CC	1	E	1
Présentation des résultats d'enquête	1	CC	O	1	ET	O	1	CC	1	O	1
Renforcement théorique	1	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Option film ethnographique	2	CC	E	1	ET	E	1	CC	1	E	1
Option cartographie	2	CC	E	1	ET	E	1	CC	1	E	1
Option ethnomusicologie	2	CC	E	1	ET	E	1	CC	1	E	1
Module 3	8			8			8		8		8
<i>Histoire (cf. dpt concerné)</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8
Anthropologie de la parenté CM	4	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Anthropologie de la parenté TD			E+O	1				E+O	1		
Anthropologie des échanges économiques CM	4	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Anthropologie des échanges économiques TD			E	1				E	1		
Module 4	6			6			6		6		6
Anglais	2	CC	E+O	1	ET	E/O	1	E+O	1	E/O	1
Statistiques appliquées à l'enquête	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Compétences numériques	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1

B4- Présentation de la Licence 3^{ème} Année (L3)

Responsable : Guillaume Etienne, guillaume.etienne@univ-tours.fr

La troisième année de Licence est rythmée par la réalisation d'une enquête personnelle encadrée permettant d'amener les étudiants à pouvoir mener de manière autonome des travaux d'enquête en contexte professionnel ou dans le cadre de leur poursuite de scolarité en master.

Les étudiants abordent des connaissances plus pointues en cours de méthodes. Les enseignements thématiques se spécialisent et entretiennent des liens plus étroits avec la recherche. Les étudiants choisissent un parcours qui détermine les enseignements suivis dans le cadre du module 2.

B4.1- Maquette de L3 – semestre 5

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral - QP : quitus présence

LICENCE 3 ^{ème} année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre								
A préciser pour chaque élément pédagogique								
SEMESTRE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire Etudiant	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
Semestre 5 (S5)								
Module 1	8	8						
Enjeux économiques et politiques	1	2	24	Sociologie politique	24			24
	1	3	24	Anthropologie du pouvoir	24			24
	1	3	24	Sociologie économique	24			24
Module 2	8	8						
Module 2A. Questions sociales et territoriales	1	2	24	Problèmes sociaux et action publique	18	6		24
	1	3	24	Sociologie de l'intervention sociale	18	6		24
	1	3	24	Phénomènes urbains	18	6		24
Module 2B. Education, socialisation et transmission des savoirs	1	2	24	Anthropologie de l'éducation et des savoirs	18	6		24
	1	3	24	Socialisation et genre	18	6		24
	1	3	24	Sociologie des professions	18	6		24
Module 2C (offre modulaire)	8	8	60	<i>Pour les étudiants (hors doubleLicence) qui ont suivi Histoire en L1 & L2 au titre du module 3 et qui souhaitent continuer</i>				60
Module 3	8	8						
Méthodes et enquêtes	6	6	60	Réalisation d'une enquête de terrain et/ou stage (2 sem à 2 mois)			40	40
	2	2	16	Traitement des données quantitatives appliquées à l'enquête I		16		16
Module 4	6	6						
Compétences transversales	2	2	18	Anglais		18		18
	2	2	16	Epistémologie	16			16
	Cer	Cer	6	Valorisation des acquis de l'étudiant	2	4		6
	2	2	20	CERCIP				20
Total S5	30	30	280		144	56	40	240 +20

Sociologie politique

La sociologie politique s'attache à saisir l'ancrage social des pratiques politiques, qu'il s'agisse de celles des hommes et des femmes politiques, dont c'est le métier et qui sont réputés décider, jusqu'aux rapports à la politique des citoyens « ordinaires ». Elle éclaire également la façon dont l'ordre politique et l'action publique (les politiques publiques) contribuent à (re)produire l'ordre social. Pour le comprendre, le cours prend pour fil conducteur les relations entre gouvernants et gouvernés. Il part de travaux de sociologie historique du politique pour montrer comment s'est constituée dans les démocraties occidentales la différenciation entre professionnels et profanes de la politique. Il redescend ensuite jusqu'aux comportements politiques des citoyens et à leurs inégalités de participation (intérêt ou non pour la politique, vote, engagement éventuel dans des mobilisations ou des organisations) pour remonter aux acteurs variés qui font les politiques et aux effets de ces dernières sur leurs publics.

Problèmes sociaux et action publique

Le cours permet de réfléchir, entre approches normatives et approches constructivistes (émergence, imposition et institutionnalisation), à la traduction des problèmes sociaux par l'action publique. Il ne s'agit pas seulement de l'exercice de la puissance publique ou de la délivrance de services publics mais plus largement de la légitimation politique des « réponses » qu'elle apporte, des ressources qu'elle distribue ou des formes d'organisation sociale qu'elle promeut. Cet ensemble est plus ou moins institutionnalisé, concerne des acteurs aux statuts et positions diversifiées et des pratiques et outils variés. Le cours est illustré notamment par des exemples de sociologie de l'école, du salariat, du rural et de l'environnement.

Références :

- BLUMER Herbert, 2004, « Les problèmes sociaux comme comportements collectifs », *Politix*, Vol. 17, N°67, pp. 185-199
- CEFAI Daniel, 1996, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, vol.14, N°75, pp.43-66
- DUBOIS Vincent, 2003, « La sociologie de l'action publique, de la sociohistoire à l'observation des pratiques (et vice-versa). *Historicité de l'action publique*, PUF, pp. 347-364.
- GUSFIELD Joseph, 2009 [1981], *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Paris, Économica, « Études sociologiques »,
- NEVEU Erik, 2015, *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris, Armand Colin

Sociologie de l'intervention sociale

Le terme « intervention sociale » recouvre un ensemble de pratiques incluant celles du travail social, qui s'est développé depuis l'émergence du salariat au 19^{ème} siècle. A partir d'une approche socio-historique, l'objet du cours est de saisir le sens de ces pratiques en étudiant les conditions sociales, économiques et politiques de leurs apparitions et de leurs transformations.

Références :

- CASTEL Robert, 1995, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard
- HATZFELD. H, 1989 (1971), *Du paupérisme à la sécurité sociale - 1850-1940 -*, Presses Universitaires de Nancy
- MAUGER G., 2001, « Les politiques d'insertion. Une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 136-137, n° 1, p. 5-14.
- PAUGAM Serge et DUVOUX Nicolas, 2008, *La régulation des pauvres*, PUF
- TOCQUEVILLE Alexis de, 1835, « Mémoire sur le paupérisme », in Tocqueville A., 1989, *Mélanges*, Gallimard, Œuvres complètes, vol. 16, p. 117-161.

Phénomènes urbains

Depuis l'origine la sociologie s'intéresse aux villes. Elle pose à leur sujet une série de questions : la ville exerce-t-elle un tri social ?; existe-t-il une « mentalité » métropolitaine ?; la transformation des villes reflète-t-elle celle du capitalisme ?; les villes sont-elles des espaces publics ?... Chacune de ces questions repose sur une certaine définition de la ville et intéresse la sociologie en général. On y apportera des réponses en confrontant des travaux classiques de la sociologie urbaine avec les débats et les études les plus actuels.

Références :

- GRAFMEYER Yves et Joseph Isaac (textes traduits et présentés par), 1984, *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier
- OBERTI Michel et PRETECEILLE Edmond,,2016, *La ségrégation urbaine*, La Découverte, collection Repère
- WEBER Max, 1982 [1947], *La ville*, (trad.) Paris, Aubier Montaigne, 218 p.
- WIRTH Louis., 1980 [1928], *Le ghetto*, (trad.) Paris, Champ urbain, 307 p.

Anthropologie de l' ducation et des savoirs

Le cours se fonde sur diff rentes  tudes r alis es dans les pays dit du Sud mais  galement en occident portant sur les diverses formes d' ducation (scolaire, formelle, non-formelle...) et de savoirs (acad miques, locaux, propres   des cat gories de population...). Cette diversit  des formes d' ducation et de savoirs sera analys e pour elle-m me mais  galement en s'attachant aux tensions que leur coexistence peut susciter. Ces exemples ethnographiques permettront par ailleurs de mettre en d bat les diff rentes orientations th oriques de l'anthropologie de l' ducation et des savoirs.

ADELL Nicolas., 2011, *Anthropologie des savoirs*, A. Colin,

ANDERSON-LEVITT Kathryn, 2006, « Les diff rents courants en anthropologie de l' ducation », * ducation et Soci t s*, n 17/1

HENAFF Nolwen et LANGE Marie-France, 2011, « In galit s scolaires au Sud », *Autrepart*, n 59

PAYET Jean-Paul (dir) , 2016, *Ethnographie de l' cole. Les coulisses des institutions scolaires et socio- ducatives*, PUR

Socialisation et genre

Le cours magistral pr sente la fa on dont l'anthropologie et la sociologie  tudient la construction sociale des rapports de sexe ainsi que et la place qu'elle occupe dans les rapports sociaux aujourd'hui. Les questions th oriques seront d clin es autour de plusieurs instances de socialisation : famille,  cole, travail...

DURU-BELLAT Marie, 2017, *La tyrannie du genre*, Presses de Sciences po

R alisation de l'enqu te

Ce TD vise   accompagner collectivement les  tudiant.es dans la r alisation d'une enqu te individuelle de terrain, en les outillant pour la construction de leur objet, la d finition d'une politique de terrain et la collecte de premiers mat riaux empiriques.

L'enseignement m thodologique consiste   mener un travail de recherche, depuis la construction de l'objet jusqu'au recueil des donn es en utilisant des outils qualitatifs (entretiens et ethnographie) et quantitatifs si les  tudiants le d sirent. Cette enqu te est pour la premi re fois de la licence men e de mani re individuelle, afin de consolider les savoirs et savoir-faire m thodologiques enseign s jusqu'alors, et d'exp rimer les diff rentes  tapes de la recherche sociologique (d'un th me de recherche   la r daction d'un m moire). Le cours s'organise sur une alternance entre des moments de pr sentation de d marches, d'outils et de d bats  pist mologiques et m thodologiques en sciences sociales, des moments de travail et d'expos s sur des textes ou documents, et des moments de partage de l'avanc e de la recherche.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 1995, « La politique de terrain. Sur la production des donn es en anthropologie ». *Enqu te*, n  1, p. 71-109.

BEAUD St phane, 1996, « L'usage de l'entretien dans les sciences sociales. Plaidoyer pour l'"entretien ethnographique" », *Politix*, n  35, p. 226-257.

BEAUD St phane et WEBER Florence, 2010, *Guide de l'enqu te de terrain*, La D couverte.

Epist mologie

Ce cours d' pist mologie g n rale introduit aux questionnements sur les sciences. Quels sont les principaux sch mas de validation (induction, d duction), les grands courants de l' pist mologie g n rale du XXeme si cle (Cercle de Vienne, falsificationnisme, les paradigmes...) et des sciences humaines et sociales (sociologie des sciences). L'objectif de ce cours r side dans la compr hension des sciences   travers ses pratiques et th ories.

BACHELARD Gaston, 2013 (1934), *Le nouvel esprit scientifique*, PUF

KUHN Thomas, 1972, *La structure des r volutions scientifiques*, Flammarion

LATOUR Bruno, 1989, *La science en action*, La d couverte

POPPER Karl, 2009, *La connaissance objective*, Flammarion

Anglais

Urbanisme : Lire,  couter, rendre compte et commenter des documents relatifs   l' volution r cente de la ville, discrimination, gentrification et respect du d veloppement durable. Grammaire : Niveau B2.

B4.3- Modalités de contrôle des connaissances de L3 – semestre 5

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral - QP : quitus présence

MODULES Détailier éléments pédagogiques	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 5	30			30			30		30		30
Module 1	8			8			8		8		8
Sociologie politique	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Anthropologie du pouvoir	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Sociologie économique	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2A	8			8			8		8		8
Problèmes sociaux et action publique	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Sociologie de l'intervention sociale	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Phénomènes urbains	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2B	8			8			8		8		8
Anthropologie de l'éducation et des savoirs	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Socialisation et genre	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Sociologie des professions	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2C	8			8			8		8		8
<i>Histoire (cf. dpt concerné)</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8
Module 3	8			8			8		8		8
Réalisation d'une enquête de terrain et/ou stage (2 sem à 2 mois)	6	CC	E	6	SU	/	6	CC	6	SU	6
Traitement des données quantitatives appliquées à l'enquête	2	CC	E	2	SU	/	2	CC	2	SU	2
Module 4	6			6			6		6		6
Anglais	2	CC	E+O	2	ET	E+O	2	E+O	2	E+O	2
Epistémologie	2	ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
Orientation professionnelle et académique		QP						/			
Cercip	2			2			2		2		2

B4.4- Maquette de L3 – semestre 6

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral - QP : quitus présence

SEMESTRE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire Etudiant	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
Semestre 6 (S6)								
Module 1	8	8						
Enjeux économiques et politiques	1	2	24	Politiques culturelles et patrimoine	24			24
	1	3	24	Sociologie des mouvements sociaux	24			24
	1	3	24	Sociologie des organisations et des entreprises	24			24
Module 2	8	8						
Module 2A. Questions sociales et territoriales	1	2	24	Espace et inégalités sociales	18	6		24
	1	3	24	Migrations et ethnicité	18	6		24
	1	3	24	Sociologie et anthropologie du développement	18	6		24
Module 2B. Education, socialisation et transmission des savoirs	1	2	24	Anthropologie des techniques	18	6		24
	1	3	24	Politiques publiques et âges de la vie	18	6		24
	1	3	24	Insertion et éducation populaire	18	6		24
Module 2C (offre modulaire)	8	8	60	<i>Pour les étudiants (hors doubleLicence) qui ont suivi Histoire en L1 & L2 au titre du module 3 et qui souhaitent continuer</i>				60
Module 3	8	8						
Méthodes et enquêtes	6	6	54	Réalisation et présentation d'une enquête de terrain et/ou stage (2 sem à 2 mois)			36	36
	2	2	16	Traitement des données quantitatives appliquées à l'enquête II		16		16
Module 4	6	6						
Compétences transversales	2	2	18	Anglais		18		18
	3	3	20	Une option au choix : Réalisation de films ethnographiques OU dynamiques sociodémographiques des territoires OU Géographie des pays du Sud		20		20
	1	1	12	Statistiques appliquées à l'enquête		12		12
Total S6	30	30	264		126	84	36	246
Total année (S5+S6)	60	60	544		270	140	76	486 (+20)
TOTAL LICENCE	180	180	1590		644	770	90	1504 (+40)

B4.5- Descriptif des enseignements de L3 – semestre 6

Politiques culturelles et patrimoines

Le patrimoine et la culture sont abordés à travers leur construction historique et sociale, leurs effets et leurs appropriations. Plus généralement, ce cours s'intéresse au rapport qu'entretiennent les sociétés avec leur passé, les façons de convoquer et actualiser ce passé en fonction de préoccupations au présent à travers des exemples précis (Patrimoine culturel immatériel, patrimoines industriels, numériques...). L'objectif de ce cours est de dénaturiser le patrimoine et d'en saisir les ressorts sociaux, territoriaux, politiques.

BORTOLOTTI C. (dir.), 2011, *Le patrimoine culturel immatériel : enjeux d'une nouvelle catégorie*, ed. de la MSH

CHOAY F., 1996, *L'allégorie du patrimoine*, Seuil

GUILLAUME M., 1980, *La politique du patrimoine*, Galilée.

RAUTENBERG M., 2003, *La rupture patrimoniale*. Bernin, À la croisée.

Mouvements sociaux

Ce cours permet d'historiciser et de situer le champ diversifié de la sociologie des mouvements sociaux autour de trois questions : qui se mobilise, pourquoi et comment ? Deux séances introductives, puis des séances à partir des travaux des différents enseignants qui l'animent permettent d'aborder de nombreux exemples et de réfléchir au rapport du chercheur à son objet. L'évaluation repose sur l'analyse d'un mouvement social par les étudiants.

AGRIKOLIANSKY Éric, SOMMIER Isabelle et FILLIEULE Olivier (dir.), 2010, *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, La Découverte

FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PECHU Cécile (dir.), 2009, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Science Po

MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 2004

NEVEU Erik, 2002, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte

Sociologie des organisations et des entreprises

Cet enseignement associe deux grands domaines de la sociologie : l'un, classique, concerne les organisations et l'autre, plus récent, les entreprises. Par une démarche socio-historique, on interroge ces 'formes disciplinaires' pour capitaliser les connaissances. La question de l'autonomie, proscrite ou prescrite selon les périodes et les entreprises, est un fil conducteur important pour analyser les mutations et les enjeux en cours dans la société globale. Quelles sont les nouvelles formes de rationalisation au travail et dans les entreprises ? Comment l'entrée du « client » dans l'organisation, les procédures qualité, le développement du débat public sur l'organisation de la production participant-ils à redéfinir la figure du professionnel ? On voit alors que les organisations et les entreprises sont des enjeux (sociaux) autour desquels se confrontent des normes, des valeurs et des intérêts qui peuvent être antagonistes ou convergents.

Espace et inégalités sociales

L'objectif du cours « Espace et inégalités sociales » est d'examiner la relation circulaire entre les inégalités sociales et l'environnement spatial des individus. Les pratiques sociales sont fortement influencées par les différents espaces où évoluent les individus (leur quartier, leur ville, les endroits où ils se déplacent, etc.) ; réciproquement, les inégalités entre groupes sociaux contribuent à structurer l'espace. Cette relation circulaire sera principalement examinée à partir de l'étude de la ségrégation urbaine, de la gentrification et de l'éviction des catégories populaires des centres-villes, ainsi que du développement de l'habitat périurbain.

COLLET Anaïs, 2015, *Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, La Découverte

LAPEYRONNIE Didier, 2008, *Ghetto urbain, Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Robert Laffont

OBERTI Michel et PRETECEILLE Edmond, 2016, *La ségrégation urbaine*, La Découverte, Repères

Migrations et ethnicité

Cet enseignement présente les enjeux scientifiques et propose aux étudiants des outils conceptuels permettant d'analyser la place des migrations dans la construction des sociétés contemporaines. Les flux migratoires que la mondialisation intensifie, transforment et questionnent les sociétés, leur ordre économique, culturel et politique. La "question ethnique" est au cœur de ces transformations sociales. Cet enseignement abordera de façon sociologique, anthropologique et historique le phénomène migratoire et les formes de la catégorisation ethno-raciale qui l'accompagnent. Pensés comme un des modes de différenciation et de hiérarchisation qui structurent toute société, les rapports « ethniques » apparaissent imbriqués dans des rapports de « genre » et de « classe » qu'il faut parvenir à saisir ensemble.

CRENN C. et KOTOBIL L. (dir.), *Du point de vue de l'ethnicité. Pratiques Françaises*. Paris, A. Colin, 2012.

Pierre-Jean Simon, *Pour une sociologie des relations interethniques et des minorités*, Rennes, PUR, 2006.

JUTEAU D., « La sociologie des frontières ethniques en devenir », in *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, PUM, 1999, pp. 25-37.

Socio-anthropologie du développement

Ce cours introduit les étudiant.es à l'approche socio-anthropologique du « développement », catégorie institutionnelle et champ de pratiques concernant particulièrement les pays des Suds dans la mondialisation. Sur la base de différents supports, cet enseignement illustrera les principales thématiques de ce champ interdisciplinaire en s'appuyant en grande partie sur des recherches sociologiques et anthropologiques menées en Asie et en Afrique.

ABELES Marc, 2011, *Un ethnologue à l'OMC*, CNRS Editions

ATLANI-DUAULT, Laëtitia et VIDAL Laurent, 2009, *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement : Des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*, Armand Colin

CABALION, Joël et FLIPO Fabrice, 2018, *L'Inde des sciences sociales (introduction)*, Aux forges de vulcain

Sardan, Jean-Pierre Olivier de, 1995, *Anthropologie et développement: essai en socio-anthropologie du changement social*, Karthala Editions

SIMEANT Johanna, 2015, *Guide de l'enquête globale en sciences sociales*, CNRS Editions

Politiques publiques et âges de la vie

Cet enseignement s'intéresse à la manière dont les grandes étapes de l'existence se construisent et se redéfinissent. En trois siècles, les contraintes qui pèsent sur les individus et les familles, de la jeunesse à la vieillesse, ont profondément évolué, tout comme la capacité à exprimer des choix individuels. Les politiques publiques participent et résultent de cette évolution dans un contexte où la longévité des individus n'a jamais été aussi longue, d'où la pertinence de réfléchir à la construction sociale des parcours de vie et à l'évolution des relations et rapports entre générations.

SAPIN Marlène, SPINI Dario et WIDMER, Eric, 2014, *Les parcours de vie – De l'adolescence au grand âge*, PPUR

VAN DE VELDE Cécile, 2015, *Sociologie des âges de la vie*. A. Colin

BOZON Michel, HERAN François, 2006, *La formation du couple*. La Découverte

ATTIAS-DONFUT Claudine, 1995, *Les solidarités entre générations. Vieillesse, Familles, Etat*, Nathan

Insertion et éducation populaire

Le cours abordera les questions de l'émancipation et de l'accompagnement social, à partir notamment des champs de l'insertion et de l'éducation populaire. Ces questions seront mises en perspectives et confrontées à diverses formes d'intervention sociale, l'injonction, la participation, la contractualisation. Des études de cas et des supports documentaires viendront compléter les apports théoriques.

Pour une première approche bibliographique de la thématique du cours, la lecture des publications de l'INJEP et du Crémis est conseillée.

Réalisation de l'enquête

Ce TD poursuit l'accompagnement des étudiant.es initié au premier semestre, en approfondissant la construction de l'objet, les méthodes de recueil et d'analyse des données empiriques, ainsi que les modes d'écriture sociologique. Les étudiant.es seront amenés à rendre compte de leur enquête à la fois par un exposé oral et un mémoire écrit.

BEAUD Stéphane, WEBER Florence, 1998, « Interpréter et rédiger », *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, pp. 264-290.

PAUGAM Serge, 2008, « Les règles de l'écriture sociologique », *La pratique de la sociologie*, Puf, pp. 109-125.

BECKER Howard S., 2004, *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, Economica.

Traitement des données quantitatives appliquées à l'enquête II

Dans le prolongement du cours du premier semestre, les étudiants prendront en main le logiciel RStudio et approfondiront les outils statistiques étudiés au cours de l'année en travaillant sur des données de recherche.

Anglais

Ethnicité : Lire, écouter, rendre compte et commenter des documents relatifs à l'ethnicité, l'identité et la culture.
Grammaire : Niveau B2.

Dynamiques sociodémographiques des territoires (choix optionnel)

Un territoire existe à travers les individus qui y résident, qui y travaillent, et qui produisent sa réalité sociodémographique. Cet enseignement optionnel se propose d'étudier les caractéristiques des populations (des plus jeunes aux plus âgées), à une échelle infranationale, en lien avec les politiques publiques locales ou nationales. A partir des sources de données existantes, une étude de cas sera réalisée par les étudiants. Elle permettra de contribuer à un diagnostic de territoire identifiant les attentes et les besoins sociaux des habitants.

Statistiques appliquées à l'enquête

En lien avec les cours « Traitement des données quantitatives appliquées à l'enquête », les étudiants approfondiront l'étude des outils d'analyse bivariée (covariance, corrélation) et seront initiés aux techniques statistiques avancées d'analyse multivariée.

B4.6- Modalités de contrôle de connaissances de L3 – semestre 6

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral - QP : quitus présence

MODULES Détailier éléments pédagogiques	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 6	30			30			30		30		30
Module 1	8			8			8		8		8
Politiques culturelles et patrimoine	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Sociologie des mouvements sociaux	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Sociologie des organisations et des entreprises	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2A	8			8			8		8		8
Espace et inégalités sociales	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Migrations et ethnicité	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Sociologie et anthropologie du développement	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2B	8			8			8		8		8
Anthropologie des techniques	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Politiques publiques et âges de la vie	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Insertion et éducation populaire	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
<i>Module 2C</i>	8			8			8		8		8
<i>Histoire (cf. dpt concerné)</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8
Module 3	8			8			8		8		8
Réalisation et présentation d'une enquête de terrain et/ou stage (2 sem à 2 mois)	6	CC	E	6	SU	/	6	CC	6	SU	6
Traitement des données quantitatives appliquées à l'enquête II	2	CC	E	2	SU	/	2	CC	2	SU	2
Module 4	6			6			6		6		6
Anglais	2	CC	E+O	2	ET	E+O	2	E+O	2	E+O	2
Statistiques appliquées à l'enquête	1	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Option film ethnographique	3	CC	E	3	SU	/	3	CC	3	SU	3
Option dynamiques démographiques	3	CC	E	3	SU	/	3	CC	3	SU	3
Option géographie	3	CC	E	3	SU	/	3	CC	3	SU	3

Les clés de la réussite
Avenir Professionnel

DÉPARTEMENT

SOCIOLOGIE

LICENCE



**Faculté des arts
& sciences humaines**

Site des Tanneurs
3, rue des Tanneurs
37041 Tours Cedex 01